



La laïcité à l'épreuve du renouveau religieux

Jeudi 13 février 2014

Amphithéâtre Claude-Nicolas Ledoux
IRTS de Franche-Comté

Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny - BP 2107
25051 Besançon Cedex
Tél : 03 81 41 61 00 - Fax : 03 81 41 61 39

www.irts-fc.fr



Tarifs : 55 € la journée / 25 € étudiant hors IRTS, adhérent ARTS et demandeur d'emploi
groupe à partir de 5 personnes : nous contacter

Repas libre à prendre dans les espaces de restauration autour de l'IRTS.

Renseignements : Service animation - 03 81 41 67 56

La laïcité à l'épreuve du nouveau religieux

Jeudi 13 février 2014

La loi de 1905 pose le principe de la séparation des Églises et de l'État.

Plus de 100 ans après la promulgation de cette loi, le recours à la notion de laïcité semble plus nécessaire que jamais. Face à l'instrumentalisation de la notion de laïcité dans certains discours politiques, face à la montée des forces religieuses qui s'imposent dans notre société, il est nécessaire de revenir à une définition plus précise et plus apaisée pour rappeler que la République laïque garantit le libre exercice des cultes.

Nous ne pouvons nier l'émergence de nouvelles religions en France qui correspondent à une quête spirituelle et identitaire de nos concitoyens.

Car le fait religieux, qui peut être considéré comme un fait social, crée du lien, suscite des communautés d'appartenance, compose l'identité individuelle.

Comment concilier liberté de conscience et laïcité à l'heure de la mondialisation ?

La laïcité, spécificité française, territoire de la République, devient la condition du vivre ensemble dans le respect des principes républicains « liberté-égalité-fraternité », son référentiel fondateur est celui des Droits de l'Homme.

Si elle est neutre à l'égard des religions, elle s'impose à elles, comme espace de liberté et de rencontre possible des différences.

Pour cela, et plus que jamais une éducation à la laïcité, dans l'ouverture au pluralisme pour une prévention des attitudes fondamentalistes est pertinente. Les enjeux majeurs pour notre société, marquée par les diversités ethnique, culturelle et religieuses, sont ceux du « vivre ensemble », de la tolérance à l'égard de la culture de l'autre.

Comment comprendre ce « retour » des religions dans notre société ? Comment accompagner la montée de la peur de l'Islam confondu avec l'islamisme ? À qui profitent les discours alarmistes ?

Comment le travail social peut-il entendre et prendre en compte la question religieuse à l'intérieur de son travail ?

Comment aider à l'intégration républicaine et à la cohésion de la communauté nationale ? C'est à quelques-unes de ces questions que cette journée tentera d'apporter l'éclairage.

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture de la journée par **Nasséra SALEM**, cadre pédagogique, responsable du service animation à l'IRTS de Franche-Comté et **Damienne BONNAMY**, directrice de l'Université Ouverte de Franche-Comté et maître de conférences en droit public à l'Université de Franche-Comté.

9h15 - 11h30 : **Odon VALLET**, historien des religions, chargé de cours à Université Paris 1 et 7, créateur de la fondation Vallet

« *La laïcité à l'épreuve de la société multi-culturelle* »

11h30 - 13h00 : **Pause déjeuner libre**

13h00 - 15h00 : **Raphaël LIOGIER**, sociologue, professeur à Sciences Po Aix, directeur de l'Observatoire du Religieux, philosophe

« *Le risque de l'islamisation : mythe ou réalité ?* »

15h00 - 15h15 : **Pause**

15h15 - 16h15 : **Damienne BONNAMY**, directrice de l'Université Ouverte de Franche-Comté et maître de conférences en droit public à l'Université de Franche-Comté.

« *La laïcité saisie par le droit* »

Les inscriptions s'effectuent désormais uniquement en ligne sur notre site internet

www.irts-fc.fr

onglet animation

Votre inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement (chèque à l'ordre de l'ARTS)

Une attestation de présence et une facture vous seront adressées ultérieurement.